Année universitaire 2009/2010

UNIVERSITE PARIS III
SORBONNE NOUVELLE

CONSEIL DES ÉTUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

Relevé de conclusions de la séance du 10 avril 2009

Ordre du jour :

I. Approbation du compte rendu du 30 janvier et des relevés de conclusions de la séance du 13 et du 25 mars 2009.

II. Calendrier du semestre en cours. Cas des enseignements du vendredi au mois de mai après les ponts.

III. Banalisation des enseignements du 2e semestre.

IV. Dispositions visant à aider les étudiants salariés à réaliser leur stage.

V. Interaction Formation continue / Formation initiale.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Représentants enseignants **:**	Mmes BASILIEN-GAINCHE, BRUN, CHALAYE, FRANTZ, HAUSBEI, JOSSE, LE MAITRE, MANESSE, SALAZAR-ORVIG, SAVIGNAC, TANANT et VAN PRAET. MM. DAROS, FRAISSE et THOMAS
Collège IATOS **:**	Mme AIT-ATMANE
Représentants étudiants :	Melles AGAR, GAMICHON, GATHERIAS, KHELOUI et HIVERT M. CHAIB, GUITTON et GLEYZE
Invités :	Mmes BLUNTZ, BRUNET, DESCOUST-DUPONT et NOBLINS-BLANC M. CAVALLO
ABSENTS :	Mmes BOYER et PETIT Melles COHEN, FASSIAUX, HAOUZI, LEFEVRE, TAYLOR et URBACH. MM. CHALOT, JOARLETTE, PERROT et SCHMIDT
EXCUSE(E)S :	-
PROCURATIONS :	Mme BRUN pour Mme COTTEGNIES
PROCURATION EN FIN DE SEANCE :	M. THOMAS pour Mme CHALAYE, Mme VAN PRAET pour Mme JOSSE et M. FRAISSE pour Mme MANESSE

CEVU du 10 avril 2009

DISPOSITIONS VOTEES

I. FIN DU SEMESTRE EN COURS

- mi juin : 6 voix pour
- fin mai : **16 voix pour**
2 abstentions - 1 ne prend pas part au vote

II. DISPOSITIF D'AMENAGEMENT DU SEMESTRE

Chaque responsable d'UE, ou le cas échéant , d'EC, sous l'autorité des présidents de jurys, aura à charge de mettre à disposition des étudiants l'équivalent d'au moins la moitié des programmes, que ce soit sous la forme de cours présentiels, de cours électroniques, de conférences, de documents complémentaires mis en ligne, de polycopiés, d'ateliers pédagogiques de soutien, etc ;

Chaque épreuve, ainsi que celle du rattrapage du second semestre, se déroulera sur la base d'apprentissages adaptés et réduits, correspondant au maximum aux cours potentiellement dispensés après le 27 avril, affichés par l'UFR et diffusés sur le site de l'université à partir du 27 avril et au plus tard le 4 mai 2009.

Dans la semaine du 4 mai au plus tard, chaque directeur de composante aura réuni une assemblée générale d'UFR à laquelle seront conviés les étudiants et qui permettra de diffuser et d'expliquer l'ensemble des dispositions prises.

Ces dispositions sont diffusées aux étudiants par courrier postal.

VOTE : 15 voix pour, 8 abstentions